



QUELLES RÈGLES POUR L'ABATTAGE D'UN ARBRE ?

A l'heure où beaucoup d'entre vous vont parer leur maison d'un sapin, il nous a paru intéressant de faire un focus sur la législation relative à l'abattage des arbres.

Vous avez pour projet d'abattre un ou plusieurs arbres sur votre terrain ? Attention, il est important de se renseigner en mairie afin d'éviter de se trouver en situation d'infraction dont les conséquences financières peuvent être lourdes.

De nombreuses réglementations régissent l'exploitation et la modification des espaces naturels et de notre environnement. Les PLU ont notamment pour mission de préciser l'application de ces règles à l'échelle de la commune et de définir les éléments du patrimoine naturel, paysager et architectural qui seront protégés.

A Richebourg, les arbres des zones classées N, Nj et Nh sont concernés par la demande d'autorisation préalable. Les alignements d'arbres ou de haies repérés sont aussi soumis à autorisation préalable.

Le PLU est consultable sur le site de la mairie : www.richebourg78.fr (rubrique « démarches et informations - urbanisme »).

Que dit la loi ?

Pour abattre un arbre, une **déclaration préalable** est obligatoire :

- Lorsque l'arbre est situé dans un **espace boisé classé**.

A l'intérieur d'un espace boisé classé, la délivrance du permis de construire est en principe subordonnée, lorsque les travaux qu'il prévoit nécessitent la coupe ou l'abattage d'arbres, à une décision préalable de non-opposition à cette déclaration : **un permis de construire ne peut valoir lui-même décision de non-opposition que si la déclaration préalable est jointe au dossier de demande du permis.**

- Lorsque l'arbre est situé dans les **bois, forêts ou parcs** situés sur le territoire de communes où l'établissement d'un plan local d'urbanisme a été prescrit (sauf, notamment, lorsque le propriétaire procède à l'enlèvement des arbres dangereux).

- Lorsque l'arbre a été identifié comme un **élément remarquable** pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural ou écologique.

- Lorsque la **délibération prescrivant l'élaboration d'un PLU** a décidé de soumettre à déclaration préalable, sur tout ou partie du territoire couvert par ce plan, les coupes ou abattages d'arbres isolés, de haies ou réseaux de haies et de plantations d'alignement.

- Lorsque les coupes ont pour effet de modifier l'aménagement des espaces non-bâties autour d'un bâtiment existant situé dans le **périmètre des sites patrimoniaux remarquables** et les abords des monuments historiques.

Attention, lorsque les travaux concernent uniquement des élagages légers, qui relèvent de simples travaux d'entretien, la coupe n'est pas soumise à déclaration préalable.

- Lorsque l'arbre qui doit être abattu fait partie d'une espèce d'arbre protégé ou s'il abrite des oiseaux protégés (la liste des espèces végétales a été fixée par l'arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire).

Si elle constate une infraction, la Mairie doit dresser un Procès Verbal d'Infraction qui sera transmis au Procureur de la République. Si les travaux sont en cours, elle doit ordonner un arrêté interruptif de travaux.

Dans le cadre d'un permis de construire, si les prescriptions en matière de plantation (ou de remplacement) n'ont pas été respectées, la mairie doit émettre une mise en demeure de remise en état ou de mise en conformité.

ATTENTION !!

Dernier jour de ramassage des végétaux

le 10 décembre



AGENDA

8 décembre : Concert Ritmy - Salle Polyvalente à 17h

15 décembre : Concert de la chorale des Bardes - Salle Polyvalente à 17h

18 décembre : Goûter des Séniors - Salle Polyvalente à 15h

19 décembre : Fête du Sapin - Place du château à 18h

5 avril : Loto de l'école

Illuminaton du Sapin le 19 décembre



Cette année encore, la Mairie invite les enfants, parents, jeunes et moins jeunes à se rassembler pour inaugurer le grand sapin installé sur la place du village .

Le jeudi 19 décembre à 18h, sous les guirlandes de la place du Château, nous illuminerons notre nouveau sapin pour la première fois. Les enfants sont invités à concevoir et réaliser des décorations qu'ils pourront eux-mêmes accrocher aux branches basses du sapin.

Dégustation de vin chaud (chocolat chaud pour les enfants) et de gâteaux pour tous les participants. Ambiance hiver et chants de Noël, nous vous attendons nombreux !

Le père Noël et ses bonbons seront aussi de la fête .

Goûter de Noël du CCAS le 18 décembre



Le CCAS de Richebourg a le plaisir d'organiser chaque année un goûter de Noël pour les séniors du village. Une belle occasion de se réunir, de prendre des nouvelles des uns et des autres et de partager les bons souvenirs. Rendez-vous le mercredi 18 décembre à 15h à la Salle Polyvalente.

Si vous êtes concerné (70 ans ou plus), n'oubliez pas de vous inscrire auprès de Christelle Ramos à la mairie : 01 34 94 25 10.

A VENIR

Concert Ritmy— le 8 décembre

Cette année, le concert Ritmy de Richebourg vous emmène en Bulgarie ! L'ensemble BANITSA explore les musiques folkloriques bulgares à travers un répertoire dansant et festif sur des instruments traditionnels. Passion du rythme mais aussi douces mélodies à écouter sans modération.

Réservation recommandée sur ritmy.fr ou par téléphone au 06.48.69.21.89

Concert Chorale des Bardes le 15 décembre

Le dimanche 15 décembre à 17 h , la Chorale des Bardes vous invite à un concert gratuit à la Salle Polyvalente de Richebourg. Composée d'un quarantaine de choristes, cet ensemble vocal créé il y a vingt ans, vous proposera un répertoire de chansons françaises populaires et connues de tous. Venez les écouter et passer un bon moment.

Entrée libre



DIMANCHE 15 décembre à 17h

**CONCERT DE NOËL DE
LA CHORALE DES
BARDES**



Salle polyvalente de RICHEBOURG

On recycle et on recherche au Centre de Loisirs !

Ce trimestre, les "grands" ont visité le centre de tri des emballages du SLDOMPE.

Après un voyage en bus affrété par le Syndicat, ils ont découvert le processus de tri des déchets, leur conditionnement pour le recyclage et la valorisation énergétique des déchets ultimes dans l'incinérateur.

Pour poursuivre leur éveil, nous recherchons quelques bonnes volontés qui pourraient seconder Françoise pour l'aide aux devoirs des enfants, en fin d'après-midi, les jours d'école. N'hésitez pas à prendre contact avec le Centre de loisirs ou la Mairie si cela vous inspire.

Le Centre de Loisirs cherche également une personne pour s'occuper de la cantine les mercredis et, si possible, pendant les vacances

à partir de février 2025.

Vacances..., Vacances,... elles approchent ! Le centre sera ouvert pendant les vacances de Noël (comme toute l'année d'ailleurs). Les inscriptions sont ouvertes. Profitez-en !

Les animateurs et les bénévoles vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

Inscription école Rentrée scolaire 2025-2026

Les inscriptions en maternelle peuvent se faire en mairie dès à présent.

Veillez vous présenter en mairie muni du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

C'EST DÉJÀ PASSÉ ...

Marche Rose à la Maison Lyllane



Mardi 15 octobre, les portes de la Maison Lyllane se sont ouvertes à l'initiative de Sylvia Chaplain, cheffe de service, pour une marche rose, organisée à l'occasion d'octobre rose.

Une centaine de personnes rassemblant des résidents, des éducateurs, des membres du personnel et quelques habitants de Richebourg ont pu déambuler au sein du parc de l'établissement avant de se retrouver sur « la terrasse papote », lieu de convivialité inauguré cet été, pour partager un sirop et échanger autour du dépistage du cancer du sein.

Cérémonie du 11 novembre

Pour cette 106ème commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale, une cinquantaine de Richebourgeois étaient rassemblés autour du Monument aux Morts pour écouter le message du Ministre des Armées.

« C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui (...) Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui. Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance. (...) C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants. »

Astérix et Obélix Mission ... Richebourg !!

Profitant de l'opération « Yvelines ciné » organisée par le Département pour amener le cinéma dans les villages, Richebourg a accueilli le vendredi 18 octobre à la Salle Polyvalente une projection du film « Astérix et Obélix Mission Cléopâtre ».

Une centaine de personnes a répondu « présent » à cette invitation. Bien installés dans les transats, popcorn en main, petits et grands ont profité d'une séance gratuite.



Bourse aux Jouets

21 stands de jouets, jeux et objets pour bébé, le tout en très bon état, ont accueilli les visiteurs lors de la Bourse aux jouets organisée par le GRAL de Richebourg le 17 novembre. La plupart des exposants ont été satisfaits de cette journée. Nous vous attendons encore plus nombreux, exposants et visiteurs, l'an prochain.

Présentation de l'Exosquelette et Inauguration de la Salle Etienne Grondard au PMPR

Jeudi 7 novembre, la Fondation Mallet célébrait deux événements importants pour l'institution : tout d'abord, la présentation de l'Exo squelette spécialisé dans la réadaptation des membres inférieurs, financé par l'ARS, qui consacre le PMPR comme un pôle d'exception et d'innovation technologique dans la prise en charge et la rééducation des patients. Cet équipement qui vient compléter les trois autres robots déjà en fonction pour les membres supérieurs, pourra bénéficier à quelques 600 patients par an. Les nombreux professionnels présents dans la salle ont été remerciés par Monsieur Mallet pour leur professionnalisme et leur engagement dans les démarches d'innovation qu'ils portent. Et c'est à Étienne Grondard, en particulier, que la Fondation a voulu

rendre hommage en baptisant la salle robotique de son nom. Disparu, il y a deux ans, et bien connu des Richebourgeois, Étienne Grondard a exercé passionnément son métier de médecin à la Fondation pendant 30 ans. Visionnaire et pionnier dans les techniques innovantes, il a beaucoup apporté aux techniques de rééducation et l'arrivée de l'Exo squelette consacre la pérennité de cette dynamique au sein du PMPR. C'est un hommage émouvant qui lui fut rendu en cette soirée, en présence de son épouse et de sa famille. Cet événement a rappelé que les avancées technologiques et les engagements humains sont indissociables pour progresser vers une société plus inclusive et respectueuse des besoins de chacun.



Marché de Noël



Toujours autant d'exposants (43) pour cette nouvelle édition dans des salles joliment décorées. Beaucoup de nouveautés, d'ingéniosité et d'habileté à réaliser toutes sortes d'objets pour Noël. Chacun a pu trouver un petit cadeau à offrir, à s'offrir ou simplement à admirer. Les exposants ont été ravis de leur week-end.

Le GRAL remercie les copains bénévoles qui ont aidé à faire de cette manifestation un moment festif et convivial et sans qui rien ne serait possible.

DÉJÀ PRESQUE UN TRIMESTRE À L'ÉCOLE !

Savez vous planter ... un arbre ?

Le 15 octobre, un groupe de résidents de la maison Liliane s'est rendu à l'école avec leur éducateur pour apprendre ensemble avec les enfants les secrets de la plantation d'un arbre.

Au cours de cette première étape, chacun a choisi l'essence de l'arbre qu'il voulait planter ; noisetier ou pêche de Vigne. Les graines ont été enfouies pour l'hiver dans un pot (un pot par classe). Les enfants peuvent déjà observer que leurs petites graines commencent à pousser!

Au mois de mars, chaque petite plante sera transférée dans une bouteille en plastique. Encore un peu de patience, et au mois de mai, à l'occasion de la Fête de la Nature, les enfants et les résidents iront planter leur petite pousse dans l'endroit de leur choix.



Cross du Collège

Comme chaque année, pour prendre un premier contact avec « l'école des grands », les CM2 ont participé au cross du collège de Houdan. Sous une pluie battante, nos vaillants écoliers très motivés ont réalisé une course de 1600m et se sont très bien débrouillés. Bravo à eux !



Semaine du Goût

Depuis 1990, la Semaine du Goût s'inscrit comme la plus grande mobilisation en France entre les acteurs du goût et leurs publics.

Cette semaine d'animations est l'occasion pour les élèves de classes maternelles et élémentaires de participer à des ateliers d'éducation au goût qui peuvent prendre des formes multiples.

Cette année à Richebourg, ce sont les parents qui ont été mobilisés pour cuisiner des plats de tous les horizons : entre saveurs régionales, exotiques, orientales, sucrées, salées, épicées ... Tous les élèves ont pu goûter avec attention et apprécier ou pas !!!



Lancement de l'opération « Piles solidaires »



Cette année l'école de Richebourg s'engage dans le projet « Piles solidaires ».

Piles solidaires est une collecte nationale de piles usagées organisée depuis 10 ans par Batribox et Electriciens sans frontières. Cette action éco-solaire vise à enseigner les enjeux du recyclage et les bons gestes de tri aux élèves et à soutenir un projet de développement durable.

Soutenir un projet de développement durable

La 10^e édition de **Piles solidaires** soutiendra un projet d'électrification d'une structure complète constitué d'une école, un atelier de tissage, une salle communautaire et un dispensaire situé au **village de Féouda**.

Le village de Féouda, situé à 400 km de Lomé, capitale du Togo, compte 1200 habitants. On y trouve une école de 250 élèves, un atelier de tissage où travaillent 8 tisserandes et 12 jeunes filles en apprentissage, une salle communautaire (bibliothèque + école maternelle) et un dispensaire pour les femmes venant accoucher (environ 90 par an). 5 villages voisins bénéficieront également des améliorations de ces lieux de vie (environ 5000 personnes).



Apprendre les enjeux du recyclage et les gestes de tri aux élèves

Cette démarche éducative s'appuie sur une collecte de piles et batteries usagées pour sensibiliser les plus jeunes aux bonnes pratiques écoresponsables. En effet, la gestion des déchets fait partie des enjeux éducatifs essentiels du XXI^{ème} siècle en faveur d'un développement durable. En collectant leurs piles, les élèves découvrent ainsi l'importance du traitement de ces déchets.

Le poids des piles et petites batteries collectées par les élèves sera converti en dons. 3 «Batribox» seront disponibles à l'école. Une «Batribox» supplémentaire sera installée à la Mairie afin que chacun participe à l'opération